



CIRCULAIRE N° 3532

DU 20/04/2011

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	PROJET PILOTE CELLULE BIEN-ÊTRE – APPEL À CANDIDATURE		
DESTINATAIRE	Directions CPMS SPSE	Fondamental et secondaire Ordinaire et spécialisé	
RÉSEAUX	Tous		
PÉRIODE	Années 2011-2012 ; 2012-2013		
ÉMETTEUR	Cabinet de Marie-Dominique SIMONET		
SIGNATAIRE	Marie-Dominique SIMONET - Fadila LAANAN		
CONTACT	Etienne JOCKIR (etienne.jockir@gov.cfwb.be) et Anne-Pascale EPPE (anne-pascale.eppe@gov.cfwb.be)		
DOCUMENTS À RENVOYER	OUI		
DATE LIMITE D'ENVOI	18 mai 2011		
NOMBRE DE PAGES	12 pages		
MOTS-CLÉS	Cellule bien-être – Projet PILOTE – Candidature		

Pour information :

- Au service général de l'inspection
- Aux organisations syndicales
- Aux Fédérations des Associations de Parents.
- À Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles fondamentales ordinaires et spécialisés libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles fondamentales ordinaires et spécialisés organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisés libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires et spécialisés organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux directions des CPMS ;
- Aux directions des SPSE.

Projet-pilote « Cellules Bien-être » : appel à candidature

En tant qu'acteurs de 1^{ère} ligne de l'école vous connaissez la réalité du terrain. Chaque jour des propositions vous arrivent, portant sur des thématiques extrêmement diversifiées. L'école est envahie par les problèmes de société. Les plans d'actions et les intervenants sont très nombreux, ce qui provoque un encombrement des mesures et des dispositifs. Hier, la lutte contre la violence ou la prévention du suicide et des assuétudes ; aujourd'hui l'EVRAS ou l'éducation au respect de l'environnement ; demain, le cyber-harcèlement ou d'autres thématiques. Tout le monde a son mot à dire sur ce qu'il faudrait mettre en place, sur la manière dont l'école et particulièrement les enseignants, devrait s'y prendre. Les assemblées consultatives, les experts, chacun dans leur domaine, multiplient leurs recommandations, vous invitant la plupart du temps, à mettre en priorité la thématique qui les occupe.

Personne ne contestera la pertinence de mettre en place des dispositifs de prévention du suicide, des assuétudes (tabac, alcool, drogue, jeux,...), des jeux d'évanouissement (type « jeu du foulard ») ou des jeux violents. Personne ne contestera non plus l'importance du rôle de l'école dans ces dispositifs de prévention et d'éducation. Et l'école est aussi sollicitée en matière de citoyenneté, de développement durable, de l'éducation au respect de l'environnement, de l'égalité des chances et de l'égalité des genres, du surendettement,... et la liste est loin d'être exhaustive. Sans oublier non plus que vous êtes invités à vous re-centrer sur les compétences de base.

Comment répondre à toutes ces sollicitations ? Faut-il le faire ? Comment établir des priorités ? Quels sont les besoins spécifiques à votre école ? Quelles ressources (internes et externes) mobiliser ? A qui s'adresser ? Comment articuler les différentes interventions pour qu'elles se complètent et soient cohérentes ? Comment distinguer le rôle de chacun des partenaires tout en respectant la spécificité de chacun ? Quel sens donner à l'ensemble de cette démarche éducative et préventive ?

Voilà le genre de questions concrètes que vous serez amenés à aborder, en équipe, dans le cadre des cellules bien-être, avec l'aide d'un service d'accompagnement et lors de rencontres avec d'autres participants au même projet-pilote.

Ce projet ne consiste pas à créer une structure supplémentaire mais à lancer une nouvelle dynamique d'école en articulant les différents acteurs et intervenants.

En vous installant au cœur du processus, il entend vous redonner confiance en tant qu'acteurs de l'enseignement en reconnaissant vos compétences et le rôle essentiel que vous et votre équipe exercez dans la réussite des politiques

éducatives. Les Ministres seuls, même bien entourés et bien conseillés, ne peuvent pas grand-chose. Afin de rencontrer les missions de l'école, il est primordial d'identifier ensemble les problèmes, de construire ensemble les solutions et d'évaluer ensemble leur mise en œuvre dans un dialogue sans cesse renouvelé.

Pour développer une action efficace, les enseignants et les chefs d'établissement doivent pouvoir se concentrer sur leurs missions et compter sur le soutien des partenaires internes et externes.

Nous faisons le pari qu'un élève bien dans sa peau sera moins turbulent et moins violent, que la vie sociale de la classe en sera améliorée. Il sera davantage concentré et motivé. Il décrochera moins de l'école et ses résultats s'en trouveront améliorés, enclenchant ainsi une spirale positive bénéfique pour tous.

Retourner au cœur de ce qui vous anime pour en dégager des points de repère nécessaires à l'élaboration et à l'institutionnalisation de politiques articulées et cohérentes, voilà ce que nous appelons un projet responsable, créatif et innovant.

C'est ce défi-là que nous vous invitons à relever ensemble.

—

Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation aux séances d'information sur le projet pilote « Cellule Bien-être » et nous vous en remercions. Beaucoup d'entre vous ont exprimé leur enthousiasme par rapport à ce projet, d'autres des réflexions ou des questions qui ont permis au projet de grandir.

Il est l'heure aujourd'hui de l'appel à candidature que vous trouverez en annexe.

Le projet-pilote « Cellules bien-être » s'adresse à tous les établissements scolaires de la Communauté française, de tous types d'enseignement, de tous niveaux et de tous réseaux.

L'expérience pilote consiste en la mise en place, à titre expérimental, dans les établissements scolaires qui le souhaitent, de 60 « Cellules bien-être » pendant les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013. Ces établissements scolaires bénéficieront d'un accompagnement méthodologique assuré par des opérateurs d'accompagnement issus de divers secteurs (Santé, Jeunesse, Aide à la Jeunesse,...).

Pour constituer ces cellules expérimentales, nous partirons prioritairement des acteurs qui souhaitent développer une action de promotion du bien-être à l'école, mais qui éprouvent des difficultés dans la dynamisation d'une équipe reconnue et institutionnalisée au sein de l'établissement scolaire. ***Notre projet est de construire avec eux une politique de prévention globale et durable et de les accompagner dans la mise en projet de l'ensemble de la communauté éducative par la mobilisation d'une équipe (reconnue et institutionnalisée) plutôt que par des initiatives individuelles.***

Le projet s'enracinera dans les réalités locales (les questions telles qu'elles se posent au quotidien, les besoins concrets, les ressources disponibles ou mobilisables,...) pour s'élargir progressivement (mise en réseau) au niveau provincial et à l'ensemble de la Communauté française. Des rencontres provinciales entre acteurs « locaux » permettront de faire émerger, non pas des recommandations ou des injonctions quant à la manière de faire, ni même des bonnes pratiques¹, mais des points de repères et des dispositifs concrets qui facilitent la construction, la mise en œuvre et l'évaluation d'une politique de promotion du bien-être à l'école. Ces rencontres seront organisées régulièrement par le Service de Santé communautaire APES-ULg et les administrations, en collaboration avec les Cabinets ministériels concernés.

¹ De nombreuses recommandations et « bonnes pratiques » pertinentes existent et peuvent servir de point d'appui à la mise en œuvre des projets mais les rapports d'experts soulignent qu'elles sont rarement mises en œuvre « à cause des résistances des acteurs de terrain ». Le point de départ proposé ici est, à l'inverse, le contexte spécifique de chaque établissement scolaire. En partant des ressources et des besoins « locaux », le dispositif « Cellules bien-être » (CBE) devrait encourager et faciliter

§ l'appropriation par les acteurs de terrain des recommandations

§ l'adaptation des « bonnes pratiques » aux spécificités de l'établissement scolaire

§

40 autres établissements « expérimentés » participeront également à ces rencontres, sans pour autant bénéficier d'un accompagnement « local ». Il existe en effet bon nombre d'initiatives intéressantes qui fonctionnent déjà dans les écoles de la Communauté française. Il ne s'agit pas ici de tout réinventer, mais de pouvoir s'appuyer sur ce qui existe déjà. Ces établissements qui sont déjà dans la dynamique proposée (même si cela ne s'appelle pas « cellule bien-être ») participeront au dispositif. Les questionnements et les pratiques des uns et des autres viendront alimenter leurs réflexions et questionner leurs pratiques, même si ils ne sont pas au même niveau d'avancement de leur projet.

Comme annoncé, les 100 établissements retenus, qu'il soit ou non « accompagnés » bénéficieront d'un subside de fonctionnement par année scolaire.

Nous concevons cet accompagnement sous forme de proposition, laissant une marge de manœuvre importante aux acteurs locaux, tant en matière de contenus que de dispositifs. La mise en réseau de ces acteurs, par province, permettra d'identifier des freins, des obstacles quant à la construction des cellules bien-être et aussi de faire émerger des leviers, des facilitateurs et d'élargir le champ des possibles. Au delà d'un recueil de bonnes pratiques, des dynamiques de travail pertinentes pourront ainsi être mises en évidence et valorisées.

L'objectif général est de faire émerger, au départ de vos pratiques, des points de repère, des balises quant à la mise en œuvre et l'institutionnalisation de Cellules « bien-être » au sein des établissements scolaires.

L'articulation entre le local et le global étant la clé de voûte de ce présent projet, des rencontres seront également régulièrement organisées pour les opérateurs d'accompagnement.

L'appel à candidature peut être complété par n'importe quel acteur scolaire de 1^{ère} ligne, qu'il soit chef d'établissement, enseignant, éducateur, membre des équipes des Centres PMS et des Services PSE qui souhaite développer une action de promotion du bien-être à l'école. L'objectif est de construire avec l'ensemble de ces acteurs une politique de prévention globale et durable et de les accompagner dans la mise en projet de l'ensemble de la Communauté éducative par la mobilisation d'une équipe reconnue et institutionnalisée plutôt que par des initiatives individuelles (ex : un chef d'établissement qui souhaite rentrer une candidature, mais dont l'équipe éducative est déjà très sollicitée, ou à l'inverse, un ou deux enseignants qui ont un projet « Cellule Bien-être » mais dont le chef d'établissement a d'autres priorités).

Le lieu d'ancrage de ce projet pilote étant l'établissement scolaire, toute candidature devra nécessairement recevoir l'aval du chef de l'établissement dans lequel la « Cellule Bien-être » sera développée, mais la personne de contact peut être un autre acteur de 1^{ère} ligne de l'école.

Votre candidature sera envoyée, par courriel **et** en version papier (sur laquelle figurera le visa du chef d'établissement) à :

Monsieur Khalid BAJHAOUI

Rue Adolphe Lavallée, 1 (bureau 3F343)

1080 BRUXELLES.

khalid.bajhaoui@cfwb.be

Les candidatures seront impérativement clôturées le 18 mai 2011 à 16H00.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Anne-Pascale EPPE (anne-pascale.eppe@gov.cfwb.be) et de Monsieur Etienne JOCKIR (etienne.jockir@gov.cfwb.be)

La procédure de sélection sera assurée par le Comité opérationnel, composé des représentants des deux Cabinets (Enseignement et Santé), des représentants des deux Administrations concernées (DGEO et DG Santé) ainsi que l'Apes-ULg, Service communautaire de Promotion de la Santé chargé de l'accompagnement du projet au niveau global.

Dans un premier temps, une distinction sera opérée entre les établissements qui sollicitent un accompagnement (A) et ceux qui ne le sollicitent pas (B). Ensuite, une sélection par localisation, types, niveaux et réseaux sera effectuée. L'objectif visé est de favoriser une répartition diversifiée des projets. Si plusieurs établissements répondent aux mêmes critères, un choix sera effectué à l'aide d'un logiciel spécialisé qui traitera les dossiers en fonction de mots clés.

Les établissements retenus dans le cadre de ce projet pilote recevront la notification pour la fin de l'année scolaire.

Parce qu'il y a autant de besoins, de ressources et de priorités qu'il y a d'établissements scolaires en Communauté française, nous vous invitons à créer votre « Cellule Bien-être », qui prendra la forme et les couleurs que vous lui donnerez en réponse aux situations que vous rencontrez. Nous vous invitons donc à prendre connaissance de cet appel à candidature dans lequel votre imagination et votre créativité trouveront la place qui leur revient.

**La Ministre de l'Enseignement
obligatoire et de Promotion
sociale**

**La Ministre de la Culture, de
l'Audiovisuel, de la Santé et de
l'Égalité des Chances**

Marie-Dominique SIMONET

Fadila LAANAN

Dispositif pilote de Cellules Bien-être
Projet d'appel à candidature pour les établissements scolaires

Pour commencer à remplir le formulaire, veuillez cliquer sur l'onglet formulaire (en bas à gauche)

INTRODUCTION

Les dossiers de candidature seront introduits par les chefs d'établissements scolaires. Cependant, le dossier de candidature peut être complété par un autre membre du personnel scolaire, qui sera renseigné comme personne de contact dans le dossier. N'hésitez donc pas à diffuser l'information au sein de votre établissement.

Le dispositif des Cellules Bien-être est un projet pilote expérimental. De ce fait, le nombre d'établissements scolaires inclus dans le dispositif sera restreint : 60 établissements disposeront d'un accompagnement et d'un soutien financier (A), 40 autres établissements disposeront uniquement du soutien financier (B). Les deux catégories seront invitées à deux journées annuelles d'échanges par province.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

La procédure de sélection des dossiers de candidature se déroulera en deux temps :

1. **une première sélection sera effectuée sur base de critères objectifs liés à l'implantation géographique et aux caractéristiques de l'établissement scolaire (niveau et type d'enseignement, filière, ...)** : il s'agira d'assurer une répartition géographique homogène, ainsi qu'une représentation des différents niveaux, types et filières d'enseignement et des différents pouvoirs organisateurs.
2. **une seconde sélection sera opérée à partir de l'analyse de situation réalisée par l'établissement scolaire** : chaque dossier de candidature reprendra des éléments permettant au jury de sélection d'appréhender les motivations et les situations vécues par les établissements candidats.

Veillez noter que tout dossier de candidature incomplet ne sera pas pris en compte.

CATÉGORISATION

Catégorie A

Dans votre établissement, des initiatives existent mais ne sont pas coordonnées ni inscrites de manière permanente dans l'organisation de l'établissement.

La Cellule Bien-être :

- s'engagera sur la durée des années scolaires 2011-2012 et 2012-2013
- collaborera avec un accompagnateur externe (au moins une réunion par mois)
- participera aux réunions territoriales deux fois par an
- développera un partenariat formel et durable avec le service PSE et le centre PMS, ainsi qu'avec tout autre acteur de première ligne utile
- répondra à une ou deux enquêtes d'évaluation

Catégorie B

Dans votre établissement, une dynamique est ancrée dans le fonctionnement institutionnel : les activités sont régulières et prises en charge par un groupe bien identifié.

La Cellule Bien-être :

- s'engagera sur la durée des années scolaires 2011-2012 et 2012-2013
- participera aux réunions territoriales deux fois par an
- développera un partenariat formel et durable avec le service PSE et le centre PMS, ainsi qu'avec tout autre acteur de première ligne utile
- répondra à une ou deux enquêtes d'évaluation

La date limite d'envoi des dossiers de candidature est le mercredi 18 mai 2011.

Il est impératif d'envoyer le dossier en version électronique à l'adresse : khalid.bahjaoui@cfwb.be **ET** en version papier, visé par votre Pouvoir Organisateur, à l'adresse :

Direction générale de l'enseignement obligatoire
A l'attention de M. Stéphane CATY
Directeur de la direction d'Appui
Rue Adolphe LAVALLEE, 1 Bureau 3F313
1080 Bruxelles

Pour toute question d'ordre technique concernant ce formulaire, vous pouvez contacter M. Khalid BAHJAOUÏ à l'adresse khalid.bahjaoui@cfwb.be

Pour toute question sur le fond, merci de contacter M. Etienne JOCKIR au Cabinet de Madame la Ministre Simonet à l'adresse etienne.jockir@gov.cfwb.be

Dispositif pilote de Cellules Bien-être
Projet d'appel à candidature pour les établissements scolaires



!!!! Veuillez noter que tout dossier de candidature incomplet ne sera pas pris en compte !!!!

Catégorisation

Dans quelle catégorie d'établissement trouvez-vous pertinent d'introduire votre candidature ?

Faites votre choix entre la catégorie A ou la catégorie B : _____

Identification de votre établissement scolaire

Dénomination de l'établissement scolaire : _____
 Code FASE de l'établissement : _____
 Adresse/Numéro/Code Postal/Localité : _____
 Province : _____
 Téléphone : _____
 Fax : _____
 E-mail établissement : _____
 Nom du chef d'établissement : _____
 Nom et prénom de la personne de contact : _____
 E-mail de la personne de contact : _____
 Service PSE attaché à l'établissement : _____
 Code FASE PSE : _____
 Centre PMS attaché à l'établissement : _____
 Code FASE PMS : _____
 Réseau : _____

Type(s) d'enseignements recouverts par votre établissement (plusieurs choix possibles) :

Ordinaire : _____ En alternance : _____
 Générale : _____ Artistique : _____
 Technique : _____ Professionnel : _____
 Plein exercice : _____ Spécialisé (oui ? Type(s) et forme(s)) : _____



Niveau(x) et filière(s) (plusieurs choix possibles) :

Maternel : _____ Secondaire technique de qualification : _____
 Primaire : _____ Secondaire technique de transition : _____
 Secondaire générale : _____ Secondaire artistique de qualification : _____
 Secondaire professionnel : _____ Secondaire artistique de transition : _____

Etablissement bénéficiaire d'un encadrement différencié (Oui/Non) : _____

Vos perspectives et vos attentes par rapport à la mise en place d'une Cellule bien-être au sein de votre établissement

Que pensez-vous qu'une Cellule bien-être pourrait apporter concrètement à votre établissement ? **Pour forcer un passage à la ligne, il suffit d'appuyer sur les touches[ALT][ENTREE]**

Quelle(s) situation(s) souhaiteriez-vous améliorer pour accroître le bien-être des différents membres de la communauté scolaire ?

Veillez décrire succinctement ces situations, par exemple en termes de: contexte, teneur, catégories de personnes concernées, impact sur le climat scolaire, impact sur les conditions de travail et/ou d'apprentissage, etc.

De quoi estimez-vous avoir besoin pour mettre en œuvre une Cellule bien-être sur base de l'analyse de situation de votre établissement ?

Qu'attendez-vous du processus global qui entoure les Cellules bien-être (accompagnement, rencontres, partenariats, etc.) ?

Activités, projets et partenariats réalisés ou à venir

Quelles activités ou projets avez-vous réalisés en lien avec le bien-être au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011 ?

Merci de ne citer que les 5 activités ou projets principaux. Pour forcer un passage à la ligne, il suffit d'appuyer sur les touches[ALT][ENTREE]

Quels membres de la communauté scolaire ont été impliqués dans ces activités ou ces projets ?

Merci de ne citer que les 5 membres principaux

Quels partenaires externes à votre établissement ont été impliqués dans ces activités ou ces projets ?

Merci de ne citer que les 5 principaux partenaires.

Quels partenaires souhaiteriez-vous impliquer dans de futurs projets ou activités liés au bien-être ?

Merci de ne citer que les 5 principaux partenaires envisagés.

Ces informations doivent nécessairement se situer en dernière page du dossier de candidature afin d'attester de la totalité du projet

VISA DU P.O.:

Nom du chef d'établissement: _____

Signature du chef d'établissement: